

FICHE DE CANDIDATURE 2022

Monsieur/Madame le/la Président(e),

Je vous prie de trouver ci-après la candidature de ma commune au label « Villes et Villages Fleuris ».

Fait à _____ le _____

Le Maire
Signature

Les renseignements contenus dans ce dossier sont destinés à l'usage exclusif des organisateurs du label « Villes et Villages Fleuris ».

A adresser à :
Monsieur le Président
Aube en Champagne Tourisme
Didier LEPRINCE
34 quai de Dampierre 10000 TROYES
03 25 42 50 00 - bonjour@aube-champagne.com
Avant le 30 avril 2022

La candidature au label est gratuite*

[Le règlement est téléchargeable sur le site internet du label : www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com)

Mairie

Nom de la commune : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Tél : _____

Courriel : _____

Nom du Maire : _____

Catégories :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| 1. de 1 à 499 habitants | <input type="checkbox"/> |
| 2. de 500 à 999 habitants | <input type="checkbox"/> |
| 3. de 1 000 à 3 499 habitants | <input type="checkbox"/> |
| 4. de 3 500 à 9 999 habitants | <input type="checkbox"/> |
| 5. de 10 000 à 19 999 habitants | <input type="checkbox"/> |
| 6. de 20 000 à 49 999 habitants | <input type="checkbox"/> |
| 7. de 50 000 à 79 999 habitants | <input type="checkbox"/> |
| 8. de 80 000 à 119 999 habitants | <input type="checkbox"/> |
| 9. + de 120 000 habitants | <input type="checkbox"/> |

Nom du Maire-adjoint en charge des espaces verts : _____

Nom du responsable des espaces verts : _____

Tél. : _____ Portable : _____ Courriel : _____

*L'adhésion devient obligatoire à partir de la labellisation « 1 Fleur » et donne notamment accès à des outils de communication et à un accompagnement personnalisé de la part du réseau « Villes et Villages Fleuris ».

Informations générales :

Population (dernier recensement) : _____

Surface du territoire communal : _____

La commune était-elle inscrite en 2021 ? Oui Non

Les objectifs :

Description des principaux objectifs de la démarche (valorisation du cadre de vie, développement de l'attractivité touristique, préservation de l'environnement...) :

La stratégie :

- **La démarche de valorisation** (description sommaire du projet de valorisation du territoire municipal) :

- **Les moyens :**

- Budget consacré au végétal et aux aménagements paysagers : _____
- Nombre de personnes employées aux espaces verts (le cas échéant) : _____
- Le personnel technique bénéficie-t-il de formations ? Oui Non
- Participation des bénévoles ? Oui Non

- **La gestion :**

- La commune a-t-elle élaboré un plan de gestion des espaces verts ? Oui Non
- Un plan de désherbage ? Oui Non
- Un plan de gestion du patrimoine arboré ? Oui Non

- **La communication et l'animation :**

- La commune organise-t-elle des événements sur le thème du végétal ? Oui Non
- La commune organise-t-elle un concours des maisons fleuries : Oui Non
- La commune communique-t-elle son patrimoine paysager ? Oui Non
- Si oui, de quelle manière ? _____

Inscription de la commune à un ou à des prix départementaux :

- _____
- _____
- _____

Le règlement est téléchargeable sur le site internet du label :

www.villes-et-villages-fleuris.com